



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 mars 2026

Une usurpation orchestrée au service du brouillage politique

Le “Duché de Savoie”

Le Gouvernement de l'État de Savoie réitère son alerte sur des agissements imputables au groupe se présentant sous l'appellation « Duché de Savoie », suivi du terme « gouvernement », usurpant l'adresse officielle www.savoie-gouv.org.

Ces agissements, répétés et structurés, s'inscrivent dans une dynamique de nature à créer une confusion manifeste dans l'esprit du public quant à l'existence, à la légitimité et à l'identité des institutions de l'État de Savoie.

Faits observés

Les éléments documentés à ce jour font apparaître :

- L'utilisation de dénominations et d'identifiants proches des structures officielles ;
- La reproduction ou l'imitation d'éléments institutionnels ;
- La diffusion d'allégations et de pétitions susceptibles de porter atteinte à l'honneur des membres du Gouvernement ;
- La circulation de propos pouvant être qualifiés de menaces graves.

La répétition déjà signalée de ces actions a nettement pour vocation de créer la confusion.

Usage de références historiques et symboliques

Il est également constaté l'usage de références historiques associées à la Maison de Savoie, incluant des titres, des codes symboliques et des éléments de représentation traditionnelle.

L'utilisation de tels éléments, en l'absence de qualité juridiquement établie, est **de nature à entretenir une confusion grave** quant à la légitimité des personnes ou entités qui s'en prévalent.

De tels procédés participent à une altération de la compréhension publique des repères institutionnels et historiques.

La construction d'un État souverain ne peut s'appuyer ni sur la copie, ni sur la dépendance, ni sur la manipulation.



Position institutionnelle

Le Gouvernement de l'État de Savoie tient à préciser qu'il :

- n'entretient aucun lien avec ce collectif français se revendiquant de l'INPI et se présentant sous l'appellation « Duché de Savoie » ;
- ne reconnaît aucune légitimité institutionnelle à ce collectif ;
- agit dans un objectif constant de clarté, de stabilité et de responsabilité vis-à-vis du public et de ses partenaires.

Au-delà de la protection de ses structures, cette démarche vise à **prévenir toute confusion préjudiciable** pour les citoyens, les interlocuteurs institutionnels et les observateurs internationaux.

Principe fondamental

La construction institutionnelle ne peut reposer :

- ni sur l'imitation,
- ni sur la confusion,
- ni sur l'appropriation de références historiques ou symboliques.

Elle repose sur la cohérence, la responsabilité et le respect du Droit.

Mesures engagées

Toutes les actions utiles sont susceptibles d'être engagées :

- judiciaires,
- numériques,
- institutionnelles.

Appel public

Le Gouvernement appelle les citoyens, médias et partenaires à :

- exercer leur vigilance,
- vérifier les sources,
- ne relayer que les informations officielles.

Canal officiel

 www.savoie-gouv.org